



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

N° 2

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION

DIAGNOSTIC
PREALABLE A LA
MISE EN VALEUR DU
PATRIMOINE
THERMAL DE
PLUSIEURS
COMMUNES DE
VICHY
COMMUNAUTE

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR - C. MAGNAUD – P. COLAS – F. GONZALES – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTYER - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – M. MARIEN - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – F. SZYPULA – S. BAUD - O. ROYER - T. WIRTH - T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – C. DUMONT – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 27/09/2022

Publiée ou notifiée
le : 27/09/2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, et notamment ses compétences obligatoires en matière de promotion touristique,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération N°10 du bureau communautaire du 1^{er} juillet 2021 relative à la constitution d'un groupement de commande en vue de la réalisation d'un diagnostic préalable à la mise en valeur de leur patrimoine thermal,

Vu les délibérations concordantes des communes d'Abrest, de Bellerive-sur-Allier, de Cusset, de Hauterive et de Saint-Yorre,

Vu le programme LEADER mis en place par le Pays de Vichy Auvergne et sa fiche action 6 intitulée « inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjour de qualité »,

Vu l'appel d'offre lancé en juillet 2021 au terme duquel une seule offre a été reçue, de la part du cabinet Bruno DECROCK, mandataire du groupement constitué pour l'occasion,

Considérant les opportunités de financement de cette étude, et le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant de l'étude : 47 600 € HT
Montant de l'aide LEADER sollicitée : 38 080 € (80%)
Autofinancement : 9 520 €

Propose au Bureau Communautaire :

- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre du programme Leader du Gal Pays Vichy Auvergne tel que mentionné dans le plan de financement prévisionnel, sur la base du seul devis reçu, dans l'attente d'une décision formelle ultérieure relative à l'attribution du marché.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'agglomération de Vichy Communauté, le 21 septembre 2022.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

	<p>Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : mardi 27 septembre 2022 09:30:10</p>
---	---

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION - DIAGNOSTIC PREALABLE A LA
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE THERMAL DE PLUSIEURS COMMUNES
DE VICHY COMMUNAUTE

.....
Date de décision: 21/09/2022

Date de réception de l'accusé 27/09/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 21SEPT2022_2

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220921-21SEPT2022_2-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2.pdf (99_DE-003-200071363-20220921-21SEPT2022_2-DE-1-1_1.pdf

)